



VIA PRÉVENTION

Matières résiduelles

Prévention lors de la collecte des matières résiduelles

Plan de cours — Formation

Via Prévention est une instance paritaire créée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1). Il s'agit d'un organisme autonome, sans but lucratif, fondé et administré par des associations d'employeurs et de travailleurs des secteurs d'activité économique du transport, de l'entreposage et des services relatifs à l'environnement.

« Article 101 : L'association sectorielle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activités qu'elle représente, des services de formation, d'information, de recherche et de conseil. »

Le contenu de cette formation est en conformité avec la législation actuelle sur la santé et la sécurité du travail.

Cette formation est admissible comme dépense de formation en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (no. Agrément : 0057393).

CONDITIONS PRÉALABLES

Afin d'assurer l'efficacité de nos programmes d'apprentissage, nous croyons nécessaire que les conditions préalables suivantes soient remplies :

Pour l'entreprise (session en entreprise)

- Présence d'un gestionnaire
- Fournir un local pour la session de formation

Pour le participant ou la participante

- Savoir lire et écrire en français (fonctionnel)

CLIENTÈLE VISÉE

Les travailleurs, travailleuses et les employeurs œuvrant dans les opérations de collecte des matières résiduelles, les membres des comités de santé et de sécurité et les responsables en santé et en sécurité du travail des établissements concernés.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Sensibiliser les travailleurs, travailleuses et les employeurs œuvrant dans la collecte des matières résiduelles à l'importance d'intégrer des pratiques de travail sécuritaires lors de la collecte.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Informer les travailleurs, travailleuses et les employeurs des divers risques d'accidents du travail observés dans les activités de collecte des ordures ménagères et analyser les principales causes de lésions professionnelles rencontrées chez les éboueurs.euses
- Identifier des méthodes de travail sécuritaires susceptibles de réduire les risques de lésions professionnelles
- Développer une approche préventive dans les activités de collecte des ordures ménagères

CONTENU DU COURS

L'industrie de la collecte des ordures ménagères au Québec et les caractéristiques du métier d'éboueur

1. L'organisation de la santé et de la sécurité du travail au Québec
2. La vérification avant départ
3. La conduite sécuritaire et préventive
4. Les risques lors de la cueillette des ordures ménagères et les mesures de prévention
5. Les stratégies de travail
6. Les dangers des trémies et des compacteurs
7. Les risques au site d'enfouissement et à l'incinérateur
8. Les équipements de protection individuels
9. Les déchets domestiques dangereux
10. Secours, premiers soins et mesures d'urgence
11. Les relations avec les citoyens

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposé et animation, assistés d'aide-mémoire et de fiches techniques

MATÉRIEL REMIS À L'ENTREPRISE

- Guide : Les aides-éboueurs — des coureurs de risques

MATÉRIEL REMIS AUX PARTICIPANTS.TES

- Le livret de l'éboueur
- Cahier d'exercices
- Examen

ÉVALUATION

Évaluation des connaissances à l'aide d'exercices et examen

DURÉE

4 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS.TES PAR SESSION

4 à 15 participants.tes

TARIF PAR SESSION

Tarif membre		Tarif non-membre	
Présentiel	200,00 \$	Présentiel	600,00 \$
Zoom	100,00 \$	Zoom	300,00 \$

ATTESTATION

Après la formation, Via Prévention enverra par courriel, à l'employeur, une attestation de formation en format PDF au nom de chaque participant et de chaque participante.

L'attestation de formation en format 3 " x 2" sera expédiée à l'employeur.

Sur demande, Via Prévention peut expédier des attestations imprimées en format 8,5" x 11" (frais d'impression et d'expédition applicables).